APPEL A PROJET ACCUEL EX RESIDENCE DE CREATION 2023-2024



David DROUARD Chorégraphe

Hélène BERNADET Production- Diffusion

> Saül DOVIN Administration

Dans le cadre du réaménagement de la SCOMAM en structure dédiée aux associations lavalloises et à la Direction des Affaires Culturelles de Laval, un espace a été dédié à DADR Cie.

Il a été aménagé en vue d'offrir à la fois un lieu de résidence mais aussi de création et de représentation, destiné à accueillir du public.

Cette mise à disposition permet à la compagnie, implantée depuis 2004 dans la ville, d'avoir un lieu de travail dédié et de développer sesprojets. La Compagnie souhaite en faire un lieu de résidence, de pédagogie et d'ouverture à une palette d'artistes élargie, en lien avec l'identité même de la Compagnie fondée sur l'hybridation des disciplines et les recherches associées.

RESIDENCE DE CRÉATION

L'objectif est de faire venir des compagnies souhaitant travailler au studio. L'outil est mutualisé pour des compagnies de danse enparticulier ou des compagnies qui travaillent en lien avec cette discipline.

Les artistes accueillis au studio UMA

La compagnie vient sur une période donnée au studio UMA enrépondant à cet appel à projet

Les artistes et compagnies en résidence sont sélectionnés sur dossier. Ces résidences sont dédiées à la création et comportent un volet lié àl'action culturelle sur le territoire. Les artistes son ainsi amenés à sensibiliser le public à leur technique artistique et à montrer un projetde création en cours d'élaboration.

Ce temps consacré aux publics ne devra pas entamer la part dédiée àla création et sera toujours en discussion avec la compagnie et son projet.

LES MODALITES

Sélection : via l'appel à projet uniquement.

Seules les compagnies professionnelles, détentrices d'une licence d'entrepreneur du spectacle, pourront accéder à une résidence decréation.

La sélection se fera de manière collégiale, au sein de l'équipe de laD.A.D.R.Cie. Ces choix se feront par rapport à un ensemble de demandes. Nous serons vigilants à la diversité des projets accueillis (originegéographique, niveau de développement, esthétique,...).

Accueil:

Durée : 5 jours minimum

Fenêtre sur création : les jeudis de la création, à 18h00

Une carte blanche est donnée à la compagnie accueillie pour inventercette sortie sur la création sur le dernier jeudi : répétition ouverte, rencontre, observation d'une équipe au travail, temps d'échange, etc.

Dispositif d'accompagnement :

Selon les aides obtenues par la DRAC des Pays de la Loire, la D.A.D.R.Cie peut proposer un accompagnement spécifique durantvotre résidence.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 2023

Réponse aux candidatures : fin juin 2023

Périodes à demander : à partir du 16 octobre 2023 (et sur la saison 23-24, août exclu)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU STUDIO UMA

Dimensions

Plateau 9x9m

Espace 154m2

Sol* - Plancher avec tapis de scène noir

Murs - Noir

Lumière naturelle

Sono:

1 ampli (enceinte)

1 table de mixage (sur demande)

4 sorties

1 branchement mini jack (ipod/iphone/ordinateur)

Technique:

Quelques points d'accroche en hauteur possible

Vestiaire avec douches

Capacité:

60 personnes

^{*} Accessible uniquement sans chaussures, tout objet posé au sol doit être protégé.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom de la compagnie	
Nom de la structure juridique si différente du nom de la compagnie	
Adresse du siège	
Siret	
Code APE	
Licence de spectacle	
Nom et fonction du responsable légal	
Nom et fonction de la personne à contacter	
Email Téléphone	
Site internet Facebook Instagram	
Année de création de la compagnie :	
Présentation succincte des projets passés et en cours (hormis le projet pour lequel vous souhaitez une résidence)	

Nom de la création	
Genre artistique	
Tout public/ Jeune public	
Date et lieu de création	
Structures et partenaires en lien avec le projet?	
Présentation synthétique	
À quelle étape de développement se situe votre projet?	
Quels sont les axes que vous souhaitez travailler au cours de cette résidence?	
Durée et période(s) de résidences souhaitée(s) : (2 semaines minimum - sous réserve de disponibilité du studios)	
Personnes présentes sur la résidence	
Hébergement (mise en lien avec divers RBNB) :	

PIÈCES À FOURNIR

Le dossier d'appel à projet renseigné

Une note d'intention relative au projet ou un dossier de présentation du projet

Une biographie de chacun des membres de la compagnie

Le budget prévisionnel de la création

Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence (texte, vidéo de travail, maquette...)

Toutes les pièces à fournir doivent être envoyées dans un seul document.

Une fois la résidence calée, nous vous demanderons :

Une attestation d'assurance spécifiant l'adresse du lieu

Une adhésion à l'association Chantier de 20€

Un chèque d'arrhes de 50€ à l'ordre de l'association Chantier(non remboursable en cas d'annulation)

Un chèque de caution de 500€ à l'ordre de l'association Chantier(non encaissé)

Des outils de communication (en version numérique)

Une convention sera rédigée par l'association Chantier

ENVOI DU DOSSIER EN FORMAT NUMÉRIQUE UNIQUEMENT

dadrcie.residence.uma@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire :

Hélène BernadetSaül DovinPRODUCTIONADMINISTRATIONTel: 06 60 45 21 36Tel: 06 76 92 76 18